

Épitaphe hébraïque de Jonah Duran trouvée à « La Martelle » (Var)⁽¹⁾

L'épitaphe que nous publions ici a été découverte fortuitement, il y a une vingtaine d'années, dans la ferme de « La Martelle », près du village d'Ollioules (Var).

La démolition d'un petit mur mit au jour une dalle de marbre blanc, prise dans la maçonnerie. Le fermier l'utilisa pour la construction de son lavoir, en l'installant sur le rebord du bassin (2).

Cette dalle mesure 1 m. 60 sur 0 m. 44 et 0 m. 12 d'épaisseur. La moitié de sa surface est occupée par une inscription de 14 lignes, en caractères « hébreu carré » de 4 cm. de hauteur. Un espace d'environ 3 cm. divise ces lignes en deux colonnes verticales. Les mots se trouvent à peine séparés les uns des autres ; ils ne comportent que les consonnes, comme dans toutes les inscriptions hébraïques.

Le texte de cette épitaphe est en vers et se compose de sept strophes ; chacune d'elles se termine par deux points (*sôph pásûq*), équivalent de notre point final. Ces strophes appartiennent à un type de versification appelé : *murabba*^o, emprunté aux Arabes par les juifs du Moyen-âge : dans chaque strophe, les trois premiers vers riment ensemble, et le

(1) Article analogue paru dans : *The Journal of Jewish Studies*, vol. 1, n° 4 (1949), en collaboration avec MM. J. Leveen et C. Moss, du British Museum. Article sous presse, dans : *Semítica*, en collaboration avec M. A. Dupont-Sommer, professeur à la Sorbonne. Nous avons également présenté cette épitaphe au IX^e Congrès International des Sciences Historiques (Paris, 28 août 1950).

(2) Des démarches ont été faites en vue du classement de cette dalle et de son transfert dans un musée.

quatrième rime avec le dernier vers des autres strophes. Le schéma suivi est celui-ci : *aaax, bbbx, etc...* (1).

Le mètre employé dans ces vers est le *mutaqârib* : chaque vers comporte deux pieds ; le pied se compose d'une brève (qui peut parfois manquer) et de deux longues.

TRANSCRIPTION

רועה ונאמן	בננדז ונטמן	1
: ריין קהלז :	והכם כהימן	2
וזי רב פעלים	מגבר היילים	3
: נורעז וננלו :	ונין לאצילים	4
גמרא ומשנה	קרא ושנדה	5
: כאיש פת בסלו :	עלי פיז נכונה	6
דוראן ראש לעמו	רב יונה שמו	7
: בדתו ושכלו :	ומנהיג לאומו	8
ומכאובו לא סר	הוכח במוסר	9
: מדוכא בחילו :	ערי מת וחסר	10
עלה למנה	בניסן מעונה	11
: אורו והלו :	שנת חשכינה	12
יחליץ עצמיו	האל ברחמיו	13
: בעדן יזלו :	בנחלי מימיו	14

(1) Une inscription de 1574, du même type que celle-ci, est signalée dans Schwab : *Rapport sur les inscriptions hébraïques de la France, dans les Nouvelles Archives des Missions scientifiques, t. XII, p. 336-338.*

ננו ונטמן דועהונא
וחכם כהימו ד'קהלו
מובר חיילים וחיוכבעלים
וניולאצילים שריע ומלו
קדאושנה ימראוסנה
עליפיונכאה בא'שמתמל
רב יעה שמו דוגאוא'עלע
ומנהילאוסו ברתו ושכלנו
הוכתבמוסר ומכאנוולאסר
ערימתחסר מרוכאנה'לע
בניסן מעינה עלה למטה
שנתחשכנה אורוהלו
האל ברתמו יחל'עצמו
במחלי מימו בערו ימו

TRADUCTION

- 1 (Ici) est caché et enfoui
Un pasteur fidèle
- 2 Et sage comme Héman, (1)
Juge de sa communauté.

- 3 Redoublant d'efforts (2)
Et vivant riche en hauts faits ; (3)
- 4 Descendant d'(ancêtres) éminents
(Qui) furent connus et illustres.

- 5 Il lut et relut
Gemara et *Mishnah* ; (4)
- 6 (Celle-ci) sur sa bouche était (toujours) prête :
Tel un homme (qui a) du pain dans son panier. (5)

- 7 Il eut nom Rab Jonah
Duran, chef de son peuple
- 8 Et guide de sa nation
Par sa foi et son intelligence.

- 9 Il fut frappé par une épreuve (6)
Et sa douleur ne s'éloigna pas
- 10 Jusqu'à ce qu'il mourût et défaillit,
Brisé par sa souffrance.

- 11 Le 2 *Nisan* (7), (vers) la Demeure (céleste),
Il monta, pour le partage (éternel),
- 12 (En) l'année de la *Shekinah*,
Sa lumière et sa splendeur. (8)

(1) Héman est un rival du roi Salomon en sagesse, dans *I Rois*, V, 11.

(2) Cf. *Eccles.* X, 10.

(3) Cf. *II Samuel*, XXIII, 20.

(4) La *Mishnah* et la *Gemara* font partie du Talmud. La *Mishnah* est un véritable code de jurisprudence établi par Rabbi Juda ha-Nasi (164-217) et contenant les décisions des *Tannaïm*. La *Gemara* est un commentaire de la *Mishnah* et groupe les sentences extra-canoniques des *Amoraïm*.

(5) Proverbe tiré du Talmud : *Yômâ*, 74 b. Il signifie que Jonah Duran connaissait parfaitement le Talmud et avait réponse à toute question.

(6) Mot-à-mot : *Il fut châtié par la correction*. Cf. *Job*, XXXIII, 19.

(7) *Nisan* est le premier mois de l'année religieuse juive. Ici, la lettre *béth*, dont la valeur numérique est 2, indique le quantième du mois.

(8) Cf. *Job*, XXIX, 3.

- 13 Que Dieu, dans sa miséricorde,
Revigore ses ossements, (1)
14 Dans les fleuves de ses eaux
(Qui) coulent dans l'Eden !

* * *

NOTES SUR LE TEXTE

LIGNE 3 : *v^hhai rab p^oálîm* : et vivant riche en hauts faits. Il faut ici prendre *hai* comme adjectif : *vivant*, car l'auteur de l'építaphe a suivi à la lettre la leçon du *ketîb*, dans *II Samuel*, XXIII, 20, et a négligé la leçon, pourtant meilleure, *hayîl*, donnée par le *qerê* et reproduite dans le passage parallèle de *I Chron.* XI, 22.

LIGNE 5 : *qârâ'* peut s'entendre également de l'étude de la Tôrah.

LIGNE 10 : *b^ehîlô* : nous préférons la vocalisation *hîl* à *hayîl*, qui convient mieux au contexte.

LIGNE 11 : dans le mot : *álâh*, le *ayin* ressemble à un *zadé*, ce qui paraît indiquer que le graveur n'était pas juif. De même, l'erreur que nous signalons ci-après semble confirmer cette présomption.

LIGNE 12 : *En l'année de la Shekinah*. Il faut lire : *hash-shekinah*, en corrigeant la première lettre, qui doit être un *hé*, et non un *hêth*. Ces deux lettres se ressemblent, et le graveur a prolongé indûment la haste gauche du *hé*, ce qui a donné un *hêth* ; mais le mot n'a alors aucun sens. Ce mot *hash-shekinah* est un chronogramme : en additionnant la valeur numérique des six lettres qui le composent, on obtient la date 5385 (année juive), qui correspond à l'an 1625 de l'ère chrétienne. Rappelons que le terme *Shekinah*, littéralement : *la Présence* (divine), est employé dans le judaïsme pour désigner Dieu.

LIGNE 14 : Il y a ici une allusion aux fleuves du Paradis (*Gen.* I, 10-14). L'Eden est le séjour des justes, selon le *Talmud*. C'est le nom du Paradis terrestre, dans *Gen.* II, 8.

(1) Cf. *Isaïe*, LVIII, 11.

LE PERSONNAGE DE JONAH DURAN

Cette épitaphe nous présente le rabbin Jonah Duran comme descendant d'ancêtres illustres et chef d'une communauté israélite. Elle loue sa foi, sa valeur morale et intellectuelle. Elle nous apprend qu'il mourut des suites d'une maladie, le 2 *Nisan* 5385, c'est-à-dire le 9 avril 1625 de l'ère chrétienne.

Ce rabbin appartient sans aucun doute à la célèbre famille juive des Duran, dont les premières traces, en Provence, remontent au XIII^e siècle (1) : un Moshé Duran est signalé aux environs de 1280. Plus tard, un autre Moshé Duran se trouve mentionné dans une liste des juifs de Tarascon (1350-1487).

Jonah figure, sans aucune date, sur l'arbre généalogique de la famille Duran, établi par Steinschneider (2), et que nous reproduisons en appendice.

Bien que l'épitaphe rende hommage à la science talmudique de Jonah, on ne connaît pas de commentaire rabbinique dont il fut l'auteur. Tout ce qui subsiste de ses écrits est conservé dans la préface du *Héshéq Shelômôh* (Venise, 1623), commentaire du *Livre des Proverbes*, composé par son oncle Salomon ben-Zemah, rabbin à Alger. Dans cette préface, Jonah fait allusion à la mort prématurée d'un certain Zemah, fils de Salomon Duran. Ce Zemah, décédé en 1604, est le cousin germain de notre Jonah Duran ; celui-ci, mort en 1625, est donc bien son contemporain.

Ainsi que l'atteste l'épitaphe, Jonah Duran a eu effectivement des ancêtres éminents : son aïeul Siméon ben-Zemah (ca. 1361-1444) était un savant rabbin, plus connu sous le nom de *Tashbez* (3).

La découverte de l'épitaphe de « La Martelle » nous a permis de mieux connaître le personnage de Jonah Duran. Sa présence dans notre région soulève un problème : Jonah Duran a-t-il vécu en Provence, comme chef d'une communauté juive ? Une réponse négative appellerait une deuxième question : quelle est alors l'origine de la pierre tombale ?

(1) Cf. Gross : *Gallia judaica*, p. 149-150 (Paris, 1897). *Encyclopædia judaica* t. VI, col. 122 et sv. *The Jewish Encyclopædia*, t. V, p. 16 et sv.

(2) Steinschneider : *Catalogus librorum Hebraeorum in Bibliotheca Bodleiana*, col. 2309-2310 (Berlin, 1852-60). *The Jewish Encyclopædia*, t. V, p. 18.

(3) Cf. *Sépher hat-Tashbez* (Amsterdam, 1738).

Le Dr Cecil Roth, professeur à l'Université d'Oxford, nous a reproché de ne pas avoir tenu compte de l'expulsion des juifs de Provence par Louis XII ; car, selon lui, ce fait eut lieu, même un siècle après, l'existence de la communauté dirigée par Jonah Duran (1). D'où l'hypothèse du Dr Roth : ce rabbin est mort au cours d'un voyage ; ou bien, il a été fait prisonnier lors d'une incursion de la flotte française sur les côtes d'Afrique du Nord, et emmené comme galérien : « ceci expliquerait, précise le Dr Roth, qu'il mourut dans le voisinage de Toulon. » (?) Cette hypothèse se trouve confirmée par les vers 9 et 10 de l'épithaphe. Quant à la pierre tombale, elle a pu être apportée toute prête d'ailleurs, et ce ne serait pas le seul exemple.

Nous exposerons un point de vue différent de celui du Dr Roth dont la thèse paraît se heurter à des difficultés.

1° Si les juifs ont été chassés de Provence en 1500, ils ont commencé à y revenir au début du XVII^e siècle (2). Ici, le Dr Roth semble ne pas tenir compte de la marge qui existe entre la loi et les faits, la théorie et la pratique. La grande migration des Morisques, expulsés d'Espagne par Philippe III en 1610, a permis à des juifs de s'infiltrer en Provence. Leur présence est ainsi attestée à Marseille, en 1611 (3) ; dans cette même ville, d'autres juifs, venant du Comtat Venaissin, avaient déjà essayé de s'installer (4).

2° L'hypothèse du galérien est toute gratuite. Rien ne prouve, jusqu'à présent, que Jonah Duran est décédé « dans le voisinage de Toulon. » Et s'il en était ainsi, cela ne signifierait point qu'il y vint comme galérien. L'épithaphe ne fait d'ailleurs aucune allusion à une captivité possible du rabbin.

3° Dans les vers 9 et 10 de l'épithaphe, les expressions : *makh'ôbhô* (sa douleur) et : *m^edukâ' b'hîlô* (brisé par sa souffrance) s'entendent plutôt d'une maladie dont fut frappé Jonah Duran.

(1) C. Roth : A note on the epitaph of Jonah Duran, dans *The Journal of Jewish Studies*, vol. 2, n° 1, p. 57 (1950).

(2) Cf. *The Jewish Encyclopædia*, s. v. France.

(3) Arch. comm. de Marseille, GG-154, 26 juillet 1611.

(4) Ibid., CC-1998 A, 30 janv. 1571. Renseignements aimablement communiqués par M. J. Billioud, archiviste de la ville de Marseille.

4° La pierre tombale n'était pas à sa place primitive, lors de sa découverte à « La Martelle ». Mais ce seul fait ne permet pas de conclure à une importation plus ou moins lointaine.

Le retour des juifs en Provence, au commencement du XVII^e siècle, peut donc suffire à expliquer l'existence d'une communauté, dirigée par Jonah Duran, dans une localité que nous ignorons encore.

L'interprétation du Dr Roth et la nôtre n'ont rien de définitif. Des recherches ultérieures apporteront sans doute une solution plus précise au problème posé par l'épithaphe de « La Martelle ».

Abbé Raymond BOYER.

APPENDICE

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DURAN

